

Personnes présentes au conseil d'école :

- M. LAFFITE, maire de Querrien,
- M. BESNARD, adjoint chargé des affaires scolaires,
- M. PRAT et M. SARDAIN, Délégués Départementaux de l'Education Nationale,
- Mme LE GOFF, Mme PENNANEACH, Mme MOREIRA et Mme MONTENOT, représentantes des parents d'élèves,
- M. CHATELAIN, animateur TICE,
- Mme QUEMENER, Mme JASSERAND, M. MORGANT, enseignants de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

Personnes excusées :

- Mme DECEMME, Inspectrice de l'Education Nationale,
- Mme HENRY et Mme BURGAUD, enseignantes de l'école.

En préambule de la réunion, le directeur indique que, suite à la modification de l'ordre du jour, le bilan du projet d'école 2011-2015 initialement prévu sera reporté au prochain conseil d'école.

1. Intervention de l'animateur TICE de la circonscription : diagnostic du parc informatique de l'école et présentation du projet d'investissement.

Eric CHATELAIN, animateur « Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement » (TICE), débute son intervention par une présentation de sa fonction et les différentes missions associées à son poste.

Après une courte présentation du matériel numérique de l'école, M. CHATELAIN indique que les ordinateurs nécessitent d'être renouvelés pour permettre aux enseignants d'intégrer les TUIC dans leur pratique pédagogique.

L'intervention se poursuit par une présentation, en trois points, des TICE à l'école primaire :

1) Pour quoi faire ?

Description complète des bénéfices des TICE au service des apprentissages pour les élèves et la pratique des enseignants.

2) Avec quels moyens ?

Réflexion sur les besoins réels d'une école et la nécessité d'investir dans du matériel de bonne qualité.

3) Comment y parvenir ?

Présentation d'un plan d'investissement pour le numérique à l'école.

PLAN D'ÉQUIPEMENT PLURIANNUEL présenté au Conseil d'École du 2 juin 2015

LIGNES DIRECTRICES DU PROJET

Les objectifs pédagogiques fixés aux écoles dans les programmes établis depuis maintenant plusieurs années mettent l'accent sur l'impérieuse nécessité de prendre en compte les difficultés de chaque élève et de les inscrire dans une perspective de réussite. Pour y parvenir, des moyens numériques s'avèrent indispensables. Ce document fait suite à la présentation visionnée en Conseil d'École le 2 juin 2015.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

CLASSE	ÉQUIPEMENT
CM	1 vidéoprojecteur mural et un ordinateur dédié + 4 ordinateurs
CE	1 vidéoprojecteur mural et un ordinateur dédié + 4 ordinateurs
Classe bilingue	1 vidéoprojecteur mural et un ordinateur dédié + 4 ordinateurs
GS - CP	1 vidéoprojecteur mural et un ordinateur dédié + 3 ordinateurs
PS - MS	2 ordinateurs

CHIFFRAGE

4 vidéoprojecteurs	4 000€
avec chacun leur ordinateur dédié	3 200€
17 ordinateurs en fond de classe	13 600 €
1 serveur	1 000 €
Matériels divers (switches, câblage, écrans, visualiseurs, claviers et souris sans fil, etc)	2 200 €
soit un total de	24 000 €

Le coût important de ce projet nous a convaincus d'étaler cet investissement sur cinq ans de façon à arriver à un montant annuel de 5 000 € et ce, en fixant nos priorités sur l'équipement collectif de chaque classe en matériel de vidéoprojection.

PLAN PLURIANNUEL

Année 1 4 000 €

3 vidéoprojecteurs muraux à très courte focale + 3 tableaux blancs

Année 2 5 000 €

1 vidéoprojecteur mural à très courte focale
+ 4 unités centrales de moyenne gamme

Année 3 5 000 €

5 unités centrales de moyenne gamme
+ renouvellement du serveur datant de 2012

Année 4 5 000 €

6 unités centrales de moyenne gamme

Année 5 5 000 €

2 unités centrales de moyenne gamme
On démarre un nouveau plan pour renouveler le parc

2. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Aucune remarque n'a été formulée concernant le procès verbal du dernier conseil d'école (10/03/2015).

3. Bilan de la visite de l'école du DDEN.

Suite à la visite annuelle de l'école par le DDEN, dont le but est de relater des constats, M. SARDAIN indique que l'école est agréable et lumineuse.

Il indique toutefois que le nombre de toilettes dans le bâtiment du bas (2 petits WC assis, 2 urinoirs et 1 WC adulte) pour les deux classes (30 élèves en maternelle et 21 élémentaires) reste insuffisant. De plus, ces conditions ne permettent pas de réserver de toilette pour les adultes.

Par ailleurs, des traces d'humidité sont visibles sur les murs de la classe de maternelle. Une mauvaise isolation des parois vitrées de la salle de sieste (menuiseries simple vitrage dont une qui ne ferme plus correctement et possède un carreau remplacé en PVC) entraîne une déperdition de chaleur induisant des frais énergétiques supplémentaires pour la mairie.

4. Effectifs (en date du 10/06/2015) et répartitions pour l'année scolaire 2015-2016.

◆ Filière monolingue

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
6	6	11	8	9	12	10	11	15	88

3 départs (1 PS, 1 GS, 1 CP) + 15 CM2 partent au collège

13 arrivées (6TPS, 2PS, 1MS, 1GS, 2CP, 1CE2)

◆ Filière bilingue

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	TOTAL
1	3	2	3	2	4	2	17

3 départs (1 GS, 1 CE1 et 1 CE2)

2 arrivées (1TPS et 1 PS)

◆ Répartitions

TPS-PS-MS	GS- CP	CE1-CE2	CM1-CM2
22	17	22	26
	4 notifications d'AVS	1 notification d'AVS	1 notification d'AVS

◆ Répartitions des enseignants :

- ✓ Classe bilingue : Marrick JASSERAND
- ✓ Classe de TPS-PS-MS : Anne QUEMENER
- ✓ Classe de GS-CP : Vincent LE MOING
- ✓ Classe de CE1-CE2 : Anne HENRY
- ✓ Classe de CM1-CM2 : David MORGANT

5. Organisation des temps scolaires pour l'année 2015-2016.

1) L'horaire de la récréation du matin :

- **Récréation de 10h30 à 11h00 pour les maternelles**
- **Récréation de 10h45 à 11h00 pour les élémentaires.**

Décalage de la récréation des maternelles pour permettre :

- A l'enseignante de la classe bilingue d'avoir un temps de pause.
- A l'enseignante de la classe de maternelle d'avoir un temps de préparation pour la mise en place des ateliers (ATSEM en pause déjeuner à ce moment).

2) Les décloisonnements :

- *Pour les séances d'EPS des élèves de la classe bilingue :*

Les élèves bilingues intégreront les classes monolingues du même niveau pendant les séances d'EPS.

- ✓ TPS-PS-MS (6 élèves), accompagnés de l'ATSEM bilingue.
- ✓ GS-CP (5 élèves)
- ✓ CE1-CE2 (6 élèves), accompagnés de l'ATSEM bilingue, l'après-midi.

Cette proposition d'organisation permet d'éviter des décloisonnements complexes à mettre en place si l'enseignante bilingue était amenée à faire EPS avec un groupe. En effet, le reste des élèves de la filière bilingue devrait être réparti dans les autres classes.

- *Pour les GS en début d'après-midi : avec Anne QUEMENER.*

6. Bilan de la réunion du comité de suivi des TAP.

Une réunion réunissant le comité de suivi des Temps d'Activité Périscolaire s'est déroulé le lundi 18 mai 2015. Suite à un état des lieux des TAP, et après consultation des personnels encadrant ces temps d'activités périscolaires, il en résulte que certains précisent que 45 minutes n'est pas suffisant pour des activités qui se déroulent dans des locaux extérieurs du fait des déplacements. D'autres, en revanche, notamment le personnel encadrant des maternelles, considèrent que cela est amplement suffisant.

M. BESNARD a donc proposé d'émettre un avis consultatif sur l'organisation horaire pour l'année prochaine : 45 minutes de TAP ou trois fois 1 heure par semaine.

Après divers échanges entre les enseignants et les parents d'élèves, la solution des quatre fois 45 minutes reste privilégiée.

Un animateur est actuellement en cours de recrutement par la mairie, sur la base de 20 heures semaine. Les missions principales attribuées à ce poste sont la coordination et l'articulation de l'ensemble des activités proposées lors des TAP, les activités de loisirs le mercredi après midi, la surveillance des temps périscolaires le midi et le renfort du service technique l'été principalement.

Son avis consultatif sur l'organisation horaire sera pris en compte par le comité de suivi après une année de fonction.

7. Budgets 2015 pour l'école :

		Budget 2014	Budget 2015
Budget « fonctionnement »	Fournitures scolaires	38 € par élèves	43 € par élèves
	Pédagogique	200 € par classe	200 € par classe
	Direction	-	200 €
Budget « achats »	Matériel et réparation	2 000 €	-
	EPS et numérique	-	6 000 €
Budget « sorties »	Transport	20€ par élève	20€ par élève
	Sorties scolaires	1 750€ (déblocage de 15% des factures)	2 350€ (déblocage de 25% des factures)

Lors des précédents conseils d'école, il avait été rappelée la priorité de l'école d'investir dans du matériel d'EPS et du matériel numérique. **Des budgets spécifiques « Matériel d'EPS » et « Matériel numérique »** devaient être proposés en conseil municipal lors du vote du budget de l'année 2015.

La mairie a donc tenté de répondre à ces besoins urgents en mettant à disposition une enveloppe spécifique de 6 000€.

L'équipe pédagogique a choisi de répartir cette enveloppe de la manière suivante :

- 4 000 € d'investissement dans le matériel numérique.
- 2 000 € d'investissement dans le matériel d'EPS.

L'ensemble des membres du conseil d'école a apprécié les efforts de la municipalité concernant les points budgétaires suivants :

- Augmentation de la dotation de 5€ par élève, après une dotation stable depuis plus d'une dizaine d'années.
- Création d'un budget « direction » de 200 € : les dépenses liées à la direction étaient auparavant amputées sur le budget fonctionnement des élèves.
- Une meilleure répartition du budget « sorties scolaires » entre l'école publique et l'école privée, plus équitable par rapport au nombre d'élèves des deux écoles. L'enveloppe de 3 500 € est désormais répartie à 1/3 pour l'école privée (30 élèves) et 2/3 pour l'école publique (109 élèves), au lieu de 50% pour chacune des écoles. De plus, il avait été demandé, lors du dernier conseil d'école, de revoir le plafonnement de 15% du montant total des factures car il restreint l'utilisation de ce budget. Le conseil municipal a validé ce plafonnement à 25%.

Financement mairie pour la classe de mer des CP-CE1 :

Montant de la sortie	Déblocage de 15% des factures	Déblocage de 25% des factures
5 605 €	840 €	1 401 €

Toutefois, il est a noté que :

- L'enveloppe spécifique d'investissement « EPS et numérique » de 6 000 € n'est en réalité qu'une extension du budget « Matériel et réparation » de 2 000 €, soit une augmentation effective de 4 000 €.
- Cette enveloppe d'investissement a été amputée par diverses dépenses : le nouveau photocopieur d'un montant 2 800 € car l'achat n'avait pas été anticipé dans le vote du budget 2015, et cela malgré les demandes lors des précédents conseils d'école ; et l'imprimante laser, d'un montant de 249 €, qui devait être amputée sur le budget 2014 restant, mais qui est passée en comptabilité sur le nouveau budget 2015. Il reste donc 2 951 € pour investir cette année dans le matériel d'EPS et le numérique.
- Le budget « sorties scolaires » de 2 350 €, dont les fonds sont débloqués à hauteur de 25% du montant de chaque facture, est trop conséquent et ne peut être utilisé dans sa globalité.

Lors du 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2015-2016, des propositions de l'équipe enseignante concernant le budget 2016 seront effectuées afin de répondre de manière adaptée aux besoins de l'école.

- Il avait été demandé, lors des derniers conseils d'école, qu'un budget spécifique « Travaux » soit proposé en conseil municipal lors du vote du budget de l'année 2015. Malgré la volonté de M. BESNARD, adjoint aux affaires scolaires, le conseil municipal n'a pas répondu favorablement à cette demande.

Les représentants de la mairie présents à ce conseil ont conscience que le budget 2015 alloué à l'école ne permet pas, dans ces conditions, de répondre aux besoins exprimés lors des derniers conseils d'école. Le plan d'équipement pluriannuel, présenté en page 2 de ce procès verbal, ne pourra pas être démarré cette année comme cela était prévu. **M. Le Maire rappelle sa volonté d'équiper l'école en numérique, préconisant également un plan de financement étalé sur plusieurs années. Il s'engage devant le conseil d'école à respecter le plan d'équipement pluriannuel présenté et à reporter sur l'année 2 (2016) les dépenses qui n'ont pas pu être réalisées sur l'année 1 (2015).**

8. Les demandes de projets de travaux pour l'école.



Réaménagement des anciennes toilettes



Sécuriser la bordure du bac à sable



Changer la fenêtre de la salle de sieste



Installer un revêtement dans le gymnase

Outils prévisionnel des travaux (Ecole / Mairie / Services techniques)

Priorité	Nature	Prévisionnel
1	Sécuriser le bac à sable	
2	Nettoyer le gymnase	
3	Aménager les anciennes toilettes en abris pour les vélos	
4	Installer un revêtement dans le gymnase pour le transformer en salle de motricité	
5	Changer les fenêtres de la salle de sieste	
6	Projet de réaménagement de la cour	
7	Panier de basket sur le pignon de l'ancienne cantine	
8	Peindre une cible sur le pignon de l'ancienne cantine	
9	Peindre un escargot à cases	
10	Table pour l'extérieur	

Cet outil de lien entre l'école, la mairie et les services techniques permet de lister les travaux à effectuer dans l'école et de les planifier. Les travaux ont été priorisés par l'équipe enseignante en fonction de son importance d'un point de vue sécuritaire (sauf priorité 2 : tâche en cours). Selon ses propres contraintes (budget, temps de réalisation, personnel disponible...), la mairie pourra prioriser à son tour les différentes tâches à réaliser.

L'aménagement des anciennes toilettes en abris pour vélo à pour but d'éviter les déplacements fréquents des élèves dans le gymnase, lieu de stockage actuel des vélos.

9. Questions diverses.

Aucune question n'a été posée.